



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 22 octobre 2019

### Incendie Lubrizol Rouen - Communiqué Qualité de l'eau du robinet à la suite de l'incendie de Lubrizol *(arrondissements de Rouen et de Dieppe)*

Les investigations poussées de recherche de substances chimiques dans l'eau destinée à la consommation humaine, bien au-delà du contrôle sanitaire habituellement réalisé par l'Agence régionale de santé de Normandie, se poursuivent depuis le 26 septembre. A ce stade, ce sont ainsi 77 prélèvements suivis d'analyses qui ont été réalisés entre le 26 septembre et le 18 octobre.

De nouveaux résultats de cette surveillance effectuée dans la zone du panache de fumée (arrondissements de Rouen et de Dieppe) sont aujourd'hui disponibles pour les eaux souterraines. Ils concernent des prélèvements réalisés entre le 9 et 14 octobre et viennent compléter les données publiées les vendredi 4 et 11 octobre.

**Les résultats obtenus confirment l'absence ou la présence en concentrations très faibles et bien inférieures aux valeurs sanitaires de référence, des produits recherchés. L'eau du robinet est propre à la consommation en Normandie : elle peut être consommée sans risque pour la santé, y compris dans les secteurs de la Seine-Maritime (arrondissements de Rouen et de Dieppe) qui ont été directement concernés par le panache de fumées.**

Pour rappel, les investigations menées dès le lundi 30 septembre ont d'abord porté sur les captages les plus vulnérables (karstiques) de la zone impactée par le panache puis ont été étendues à tous les captages ciblés prioritaires en lien avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Ainsi, à l'issue de la première semaine de suivi, tous les captages présentant un risque d'infiltration d'eaux superficielles suite à des épisodes pluvieux, soit 23 captages ou mélanges de captages, ont fait l'objet d'au moins un prélèvement. A partir du 4 octobre, les 5 captages les plus vulnérables (karstiques et situés à quelques kms voire une dizaine de kms de Rouen et dans l'axe du panache de fumée) ont fait l'objet d'un suivi régulier (2 prélèvements par semaine puis 1 prélèvement hebdomadaire). 77 prélèvements suivis d'analyses réalisés ont ainsi été effectués entre le 26 septembre et le 18 octobre. De nombreuses substances chimiques ont été recherchées par les laboratoires agréés par le Ministère chargé de la santé grâce à des méthodes analytiques performantes. Les analyses ont porté notamment sur des métaux, des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) qui sont des composés issus de combustion, des solvants chlorés, des solvants

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr), Twitter : @prefet76 6 **courriel** : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

benzéniques (Benzène, Toluène, Xylène), les hydrocarbures, les dioxines et furanes, les phtalates et les PCB (polychlorobiphényles).

Enfin, suite à sa saisine par les ministres en charge de la santé et de l'environnement, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a publié son avis « *Expertise hors évaluation de risques relative à l'établissement d'un programme de surveillance adapté des eaux destinées à la consommation humaine suite à l'incendie de l'usine Lubrizol* ». Cet avis, qui souligne la pertinence des mesures de surveillance mises en œuvre jusqu'à présent, propose de poursuivre, en l'adaptant, ce plan de surveillance renforcé. Une articulation avec les autres dispositifs de surveillance (Agence de l'eau Seine Normandie notamment) est aussi prévue et un bilan intermédiaire sera réalisé fin 2019 début 2020.

Les tableaux de résultats des analyses réalisées entre le 26 septembre et le 14 octobre 2019 sont disponibles sur les sites internet de la préfecture de Seine-Maritime ([www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)) et de l'ARS de Normandie ([www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)). La surveillance de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine se poursuit. Les résultats d'analyses seront communiqués régulièrement.

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr) , Twitter : @prefet76 6 **courriel** : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)